

TOUT POUR L'INSCRIPTION

Conditions générales de vente au 01/12/2020 en annexe au contrat de formation

ÉVALUATION

- Évaluation statique sur tablette, en présentiel.
- Évaluation dynamique, sur moto sur le Circuit Carole.

CONTRAT DE FORMATION

- Après votre évaluation, vous devrez signer votre contrat de formation. Les conditions générales de vente figurent en annexe de votre contrat.

RÉSERVATION

- Par téléphone ou directement en agence.
En ligne sur notre site.
Dans les 6 jours ouvrables suivant votre réservation, vous devrez déposer, dans votre agence ZEBRA ou dans votre espace élèves, les pièces à fournir pour votre inscription. Les pièces constituant votre dossier d'examen ne seront déposées auprès l'A.N.T.S. qu'après votre évaluation et après la signature de votre contrat.

N'OUBLIEZ PAS

- De préciser la date choisie pour votre évaluation et votre stage (un stage par semaine).
- De vous inscrire 3 ou 4 semaines en moyenne à l'avance (surtout en période de vacances scolaires), afin de commencer votre formation théorique avant le stage.

PIÈCES À FOURNIR SUR PAPIER A4 OU SCANNÉES DANS VOTRE ESPACE ÉLÈVE

- Pour les personnes (garçons seulement) nées en 1980, 1981 et 1982 : attestation de recensement OU certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense*.
- Pour les personnes (garçons ou filles) nées à partir de 1983 : attestation de recensement ET certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense*.
- Pour les personnes nées à compter du 01/01/1988 : ASR ou 2^{ème} niveau de l'ASSR*.
- 1 photo d'identité SPÉCIALE PERMIS - agréée ANTS accompagnée de son CODE NUMÉRIQUE E-PHOTO (de face, sans chapeau, ni casquette), SUR FOND GRIS.
- 1 photocopie de votre carte d'identité recto ET verso en cours de validité (ou passeport) sur 2 feuilles A4 distinctes.
- Si vous possédez un permis de conduire : 1 photocopie recto ET verso de celui-ci, sur 2 feuilles A4 distinctes.
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (EDF, téléphone, quittance de loyer ou impôts).
- 4 timbres-poste (tarif en vigueur).
- Pour les étrangers (hors UE) : 1 photocopie sur papier A4 de votre carte de séjour recto ET verso en cours de validité en cours de validité, à l'adresse actuelle (sur 2 feuilles A4 distinctes)
- Pour les mineurs & les personnes hébergées : 1 photocopie de la carte d'identité recto ET verso en cours de validité de la personne hébergeant (sur 2 feuilles A4 distinctes)
1 attestation d'hébergement **manuscrite sur papier A4** datant de moins de 3 mois, portant **vos** signature et celle de l'hébergeant.
1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, quittance de loyer ou impôts).

PAIEMENT

- 300€ d'arrhes pour la réservation du stage (solde le mardi, 2^{ème} jour du stage).
- Si vous voulez bénéficier du paiement en 4 fois sans frais à l'inscription : votre carte bancaire et un RIB.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT (FACTULTATIVE)

- Les élèves en formation deux roues évoluent dans le cadre de la loi du 19 juin 1999. Ils possèdent donc la qualité de tiers et sont à ce titre automatiquement indemnisés.
- Pour une prime de 25€, INTÉGRAL, compagnie d'assurance accidents, renforce votre remboursement et vous assure une meilleure indemnisation des frais engagés (contrat n°IA 0403442).
- INTÉGRAL couvre les risques inhérents à la formation pendant toute sa durée, jusqu'à l'obtention du permis de conduire (maximum un an).
- Les prestations versées par INTÉGRAL peuvent se cumuler avec toute autre indemnisation, y compris en ce qui concerne les frais médicaux limités aux débours réels.
- Les capitaux versés par INTÉGRAL sont de 15 000€ en cas de décès, 15 300€ en cas d'infirmité, 800€ de frais médicaux, sous déduction d'une franchise de 10% (tarifs au 01/04/07).

ÉQUIPEMENTS

Des casques et vestes de pluie sont mis gracieusement à votre disposition, ainsi que des gilets airbag pour les cours de circulation.

Il est cependant **OBLIGATOIRE** de venir avec un **blouson adapté, des gants homologués ainsi que des chaussures montantes couvrant la malléole.**

Bénéficiez d'une réduction importante sur votre équipement : renseignez-vous auprès de votre agence.

NAVETTES PARIS / CIRCUIT CAROLE

Toutes les navettes sont gratuites (aller-retour) :

- **Départ 7H30** précises tous les jours.
- Retour à 17h au même endroit.

REPAS

À 2 mn du Circuit Carole, la zone industrielle Paris-Nord II dispose de restaurants à tous les prix. Navette gratuite assurée.

Comptez 12-15€ par repas.

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de réclamation, le client consommateur doit dans un premier temps s'adresser à Zebra. En second recours, il peut s'adresser au Médiateur du Conseil National des professions de l'automobile (CNPA) :

Par courrier, au moyen d'un formulaire de saisine téléchargeable sur le site du médiateur, à l'adresse :

M. Le Médiateur du Conseil National
des professions de l'automobile (CNPA)
50 rue Rouget de l'Isle 92158 SURESNES Cedex

Sur son site internet : www.mediateur-cnpa.fr

* inutile pour les personnes déjà titulaires d'un permis de conduire.